
LE PROPAGATEUR

Volume IX.

15 Juin 1898,

Numéro 8.

BULLETIN

* **Canada.**—Nos hommes politiques les plus en vue et les plus différents d'opinion disparaissent successivement, au milieu de l'indifférence caractérisant si bien notre siècle égoïste.

Le farouche sectaire Dalton McCarthy, le principal auteur de la malheureuse campagne menée par le Manitoba protestant contre les catholiques ; le haineux orangiste dont le plus grand désir était d'anéantir le catholicisme au Canada, tout autant que le Canadien-français partout où il se trouve, a succombé aux suites d'un accident de voiture.

La fosse, dans laquelle il espérait rouler le papisme avec la langue et le peuple français, s'est refermée sur ses dépouilles informes... l'oubli, dès cet instant même, l'a couvert de son voile de plomb, personne ne parle plus de lui, personne ne songe même plus à lui.

Un grand homme d'Etat, mais un noble cœur, celui-ci, vient à son tour d'être frappé par la mort. Sa mort est consolante, comme son passage aux affaires ne laisse pas de regrets.

Sir Joseph-Adolphe Chapleau a rendu son âme à Dieu, lundi, le 13 juin, vers midi et demi, fortifié pour le redoutable passage par la bénédiction apostolique que S. S. Léon XIII lui envoyait le 12, et par les sacrements, qu'il reçut, non pas au moment de son agonie, mais dans toute la plénitude de sa connaissance.

Cet homme remplit le Canada de son nom ; il sut s'élever par la puissance de sa parole, son respect des lois établies, son dévouement à la cause de l'Église, ses soins pour les biens du peuple.

Il aimait le Saint-Père et sut le prouver hautement, à Paris même, cette capitale du scepticisme... où l'on respecte, il faut le reconnaître, les convictions sincèrement établies, vigoureusement défendues.

S'il eut des défaillances que l'on peut, à bon droit, et au point de vue de l'histoire, lui reprocher même amèrement, il les racheta par de sérieuses qualités ; s'il se trompa dans certaine manière de voir sur les questions religieuses ou politiques, il ne voulut point tromper, nous voulons le croire. Amis et ennemis ont rendu hommage à sa loyauté publique, nous ne pensons point qu'il usa jamais de duplicité dans les grandes lignes du gouvernement du peuple. S'il commit deux fautes graves, d'abord en accordant, par un acte qu'il avait le pouvoir et le *devoir* de refuser de signer, les droits civils aux Juifs en notre province ; ensuite, en prenant